"Le régime parlementaire"

Par **audrey972**, le **03/03/2007** à **14:37**

Bonjour à tous, voila j'ai un plan détaillé a faire le titre est le suivant " Le régime parlementaire" mon pb c'est que le sujet est vraiment vague ça ne me dit pas si je dois parler de ce régime en france ou au royaume uni ce qui me pose un pb pour trouver ma problématique. Cependant j'avais trouver une esquisse de plan ds ma 1ère partie, je voulais traiter l'organisation du pouvoir et dans la 2ème partie du fonctionnement des pouvoirs.

Je voulais savoir ce que vous pensiez de cela, suis je carrément à coté de la plaque?? en plus le droit constit ce n'est pas du tout mon fort!!!!

Merci d'avance

Par **Odea**, le **03/03/2007** à **17:47**

salut^^

je n'ai encore jamais eu de dissertation à faire sur le sujet mais je propose comme problématique "en quoi les parlementarismes britannique et françai sont ils l'un et l'autre deux modes originaux de séparation des pouvoirs " mais je la trouve un peu trop générale et pas assez précise... dans l'idée il faudrait peut-être montrer en I) en quoi il s'agit d'un régime de séparation souple des pouvoirs et en II) qu'il y a deux modes de régimes parlementaires justement, par ex en A le régime parlementaire moniste (royaume-uni) et en B le dualiste (chez nous) , ce qui rejoint ton idée de plan vu que le I se situe sur un plan plutôt théorique et le II sur les modalités concrètes d'application d'un tel régime.
qu'en-pensez vous?

Par **audrey972**, le **04/03/2007** à **09:44**

[quote="Odea":3pcf3jic]salut^^

je n'ai encore jamais eu de dissertation à faire sur le sujet mais je propose comme problématique "en quoi les parlementarismes britannique et françai sont ils l'un et l'autre deux modes originaux de séparation des pouvoirs " mais je la trouve un peu trop générale et pas assez précise... dans l'idée il faudrait peut-être montrer en I) en quoi il s'agit d'un régime de séparation souple des pouvoirs et en II) qu'il y a deux modes de régimes parlementaires

justement, par ex en A le régime parlementaire moniste (royaume-uni) et en B le dualiste (chez nous) , ce qui rejoint ton idée de plan vu que le I se situe sur un plan plutôt théorique et le II sur les modalités concrètes d'application d'un tel régime.
qu'en-pensez vous?[/quote:3pcf3jic]

Salut odea merci d'avoir répondu en fait moi j'avais pensé au plan suivant:

I- La structure des organes: le pv exécutif et le pv législatif

a) le pv exécutif

b) le pv législatif

II- Les évolutions du régime parlementaire.

a) le régime parlementaire moniste: exemple de la grande bretagne

b) le régime parlementaire dualiste: exemple de la france

Pensez vous que cela peut coller??? c'est chiant car le sujet est vraiment vaste et peut faire énormément de plan sur ce sujet! pr ma part looool jsuis vraiment pas doué en droit constitutionnel mais j'espère que ce plan peut aller parce ke j'ai kan meme chercher loool!!!! mon devoir est a faire pr mercredi!!

Par **mathou**, le **04/03/2007** à **11:29**

:wink:

Audrey, pas de langage SMS s'il te plaît Image not found or type unknown

Ton sujet est large, donc c'est à toi d'en donner une problématique selon ta vision des choses et de justifier dans l'introduction du choix que tu as fait dans le traitement des notions. Avec un sujet aussi riche tu peux faire un plan d'idées sur l'évolution du régime parlementaire et ses pouvoirs, ou un plan comparatif entre les différentes applications du régime parlementaire...

Ta première proposition de plan peut être valable (composition / fonctionnement) mais elle fait plutôt exposé. La seconde risque de demander un effort de synthèse mais elle est aussi intéressante. Le plan d'Odea se défend aussi parce qu'il s'agit d'un plan d'idées, l'important c'est de définir les limites de ce que tu vas dire. Si tu as le temps, tu peux passer à la BU regarder les corrigés de sujets dans des annales (Litec surtout), ça t'aidera peut-être.

Par **audrey972**, le **04/03/2007** à **11:48**

[quote="mathou":bdx6j8zg]Audrey, pas de langage SMS s'il te plaît

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

:wink:

Image not found or type unknown

Ton sujet est large, donc c'est à toi d'en donner une problématique selon ta vision des choses et de justifier dans l'introduction du choix que tu as fait dans le traitement des notions. Avec un sujet aussi riche tu peux faire un plan d'idées sur l'évolution du régime parlementaire et ses pouvoirs, ou un plan comparatif entre les différentes applications du régime parlementaire...

Ta première proposition de plan peut être valable (composition / fonctionnement) mais elle fait plutôt exposé. La seconde risque de demander un effort de synthèse mais elle est aussi intéressante. Le plan d'Odea se défend aussi parce qu'il s'agit d'un plan d'idées, l'important c'est de définir les limites de ce que tu vas dire. Si tu as le temps, tu peux passer à la BU regarder les corrigés de sujets dans des annales (Litec surtout), ça t'aidera peut-être.[/quote:bdx6j8zg]

Slt (désolé pour le langage sms)
Merci pour les conseils mais cela veut dire que mon plan ne tient pas la route??? ou peut etre qu'il fait trop exposé! le seul hic c'est que mon prof nous a donner deux sujets (plans détaillés) à faire pour mercredi et le 1er était "comparer le régime parlementaire et le régime présidentiel) à vrai dire ça m'ennuie un peu de refaire une comparaison sue mon 2ème sujet. Justement j'ai trouvé un livre pas trop mal pr m'aider a faire mon 1er plan détaillé mais j'avoue que le 2ème me tape un peu sur les nerfs!!!! en plus je voulais rendre un des deux devoirs mais loool faudrait que je le fasse vraiment bien pour ne pas commencer ce semestre avec une mauvaise note!!!

Par **audrey972**, le **04/03/2007** à **11:54**

Dans ma deuxième partie (qui concerne le parlementarisme moniste et le parlementarisme dualiste) je voulais expliquer comment cela se passait en grande bretagne et en france tout en y évoquant les caractéristiques de ces deux types de régimes.
- Préciser qu'en france c'était un peu particulier à cause des cohabitations

apres je ne sais pas ce qu'attends attends vraiment de nous concernant ce sujet c'est bien mon petit soucis.

Par **Gueye Amath**, le **20/11/2016** à **13:47**

Bonjour bon en fait j'ai proposé comme plan
I-la séparation souple des pouvoirs
A-la naissance du régime parlementaire
B-la dépendance des pouvoirs
II-les différents régimes parlementaires
A-la différence traditionnelle entre régimes parlementaires dualiste et moniste
B-Des divergences contemporaines

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés